Soutien à l'organisation des manifestations scientifiques

DOCUMENT DE PRESENTATION
2017

1.-PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans le cadre du projet « Mobilités Académiques et Scientifiques », la promotion, la valorisation et la diffusion des résultats de la recherche occupent une place centrale. Le présent appel est réservé aux enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs en service au sein des établissements membres de la Direction Régionale Afrique Centrale et des Grands Lacs (DRACGL) de l'AUF et sollicitant un soutien pour l'organisation d'une manifestation scientifique.

Cet appel d'offres est permanent et court du 2 janvier au 31 décembre de chaque année.

L'appui de l'AUF aux manifestations scientifiques a pour finalité de promouvoir la science en français et d'apporter un soutien aux réseaux universitaires et scientifiques qui démultiplient la coopération universitaire francophone, contribuent à son rayonnement international et renforcent la solidarité et le partage des savoirs entre les établissements universitaires.

Dans le cadre de cette mission spécifique, le soutien de l'AUF se traduit par un appui à l'organisation des manifestations scientifiques en s'attachant prioritairement à promouvoir :

- La participation des scientifiques du Sud apportant une contribution à la manifestation (communication en français qui donnera lieu à une publication dans les Actes de la manifestation) ;
- L'édition et la diffusion des actes en français (de préférence sur support électronique, CD-Rom ou Internet) ;
- La promotion de la langue française dans des manifestations scientifiques multilingues (traduction, interprétariat, etc.) ;
- L'envergure *a minima* régionale de la manifestation et son adéquation avec les thématiques prioritaires de l'Agence.

2.-OBJECTIF

Développer les mobilités des personnels académiques universitaires dans le cadre de leur participation à des réseaux scientifiques, institutionnels ou associatifs, sociétés savantes... de manière à valoriser et à promouvoir le développement de la

science en français.

3.-PUBLIC CONCERNE

Personnels académiques universitaires rattachés à un établissement de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'Afrique Centrale et des Grands Lacs, membre de l'Agence.

- Enseignants,
- Enseignants chercheurs,
- Chercheurs,
- Chefs d'établissement,
- Chefs de département,
- Responsables de laboratoire et des unités de recherche.

4 .-CONDITIONS DE CANDIDATURE

- L'établissement porteur de la manifestation doit être membre de la DRACGL.
- L'établissement porteur doit être à jour de ses cotisations.
- Le porteur de la manifestation doit avoir au moins le grade de Chargé de Cours ou Maître Assistant CAMES.
- Remplir en ligne le formulaire de candidature en joignant les pièces sollicitées.

5.-DÉPÔT DU DOSSIER

Le dossier doit être rempli exclusivement en ligne sous https://formulaires.auf.org/et les pièces sollicitées doivent être jointes

TROIS (3) MOIS avant le début de la manifestation.

Vous pouvez accéder au formulaire depuis le site internet de la Direction Régionale Afrique Centrale et des Grands Lacs (DRACGL) de l'AUF :

http://ww.afrique-centrale.auf.org

Aucun dossier envoyé par voie postale ou par courrier électronique ne sera pris en considération.

6.-CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET PROCEDURE

- La manifestation doit avoir *a minima* une dimension régionale ;
- Les personnels académiques dont la prise en charge est sollicitée doivent avoir au moins le grade de Chargé de Cours ou de Maître Assistant CAMES ;
- Une priorité sera accordée à la mobilité des enseignants-chercheurs du Sud ;
- Les communications doivent être rédigées en français ;
- La manifestation doit porter sur une thématique prioritaire de l'AUF ;

- Disposer d'une lettre d'endossement de la manifestation dûment signée par le représentant habilité de l'université ou de l'organisme abritant la manifestation ;
- La qualité scientifique du dossier de candidature ;
- La qualité scientifique de la manifestation.

Conformément aux principes qui régissent le fonctionnement de l'AUF, l'examen des demandes doit respecter une procédure officielle qui prévoit :

- un examen de leur recevabilité et de leur opportunité régionale par le Directeur de la Région Afrique Centrale et des Grands Lacs de l'AUF ;
- une évaluation scientifique par la Commission spécialisée.

7.-MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Le soutien à l'organisation d'une manifestation scientifique concerne trois volets : (i) l'acquisition du titre de transport et de l'assurance ; (ii) l'appui à la confection des cahiers de résumé (maximum 500 euros) et (iii) dans une moindre mesure, la prise en charge partielle des frais de traduction et d'interprétariat (maximum 500 euros).

De façon spécifique, les bénéficiaires retenus pour une prise en charge devront se conformer aux modalités ci-après :

- un titre de transport émis par l'AUF et mis à la disposition du (de la) bénéficiaire, lui permettant d'effectuer le trajet entre sa région d'origine et le lieu de la manifestation ;
- une assurance-maladie, accident et rapatriement est obligatoire dans le pays de destination. Elle est prise en charge par l'AUF. Les bénéficiaires devront en outre justifier des vaccinations requises pour se rendre dans le pays d'accueil ;
- frais de transport inter-urbain : dans le cas où vous devez prendre le train ou un véhicule pour rejoindre la ville organisatrice, un remboursement ne sera fait que sur présentation des justificatifs des tickets de transport A/R. Tous les autres frais ne sont pas pris en charge par l'AUF ;
- les excédents de bagages ne sont pas pris en charge ;
- les frais de visa ou de formalités nécessaires à l'entrée dans le pays où se déroule la manifestation scientifique ne sont pas pris en charge ;
- les indemnités forfaitaires journalières de subsistance (frais de séjour) ne sont pas prises en charge.

8. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit être complet.

Les documents à soumettre en ligne sont :

- le formulaire de candidature à remplir en ligne par le porteur de la manifestation scientifique ;
- la lettre d'endossement de la manifestation scientifique dûment signée et revêtue du cachet du représentant habilité de l'université ou de l'organisme d'accueil de la manifestation ;
- la liste des membres du Comité scientifique (précisant les noms, fonctions et établissements de rattachement) ;
- la liste des membres du Comité d'organisation (précisant les noms, fonctions et établissements de rattachement) ;
- le programme prévisionnel détaillé de la manifestation (précisant les noms, fonctions et établissements de rattachement de tous les auteurs et les titres de leur communication) ;
- la liste prévisionnelle des intervenants dont le soutien est sollicité (précisant les noms, fonctions, grades et établissements de rattachement) ;
- les résumés des communications des intervenants dont le soutien est sollicité ;
- les *curriculum vitae* abrégés des intervenants dont le soutien est sollicité, faisant ressortir l'expérience acquise en rapport avec le thème de la manifestation (deux pages maximum) ;
- le budget prévisionnel global de la manifestation (par poste de dépenses et de recettes) ;
- le budget prévisionnel détaillé du soutien sollicité auprès de l'AUF (il doit être conforme aux rubriques éligibles).

9.-CALENDRIER DE L'APPEL D'OFFRE

Appel ouvert du 2 janvier au 31 décembre de chaque année.
Un dépouillement mensuel des candidatures soumises dans les délais prescrits (trois mois avant la date de la tenue de la manifestation scientifique).
Notification par le Directeur Régional et prise en charge un mois avant la tenue de la manifestation scientifique.

N.B. : Pour toute information complémentaire, contacter les implantations de la DRACGL de l'AUF présentées en annexe 1

Le non respect de ces règles pourra entraîner la disqualification de la candidature.

- ANNEXE 1 -
LES IMPLANTATIONS DE L'AUF EN AFRIQUE CENTRALE ET DES GRANDS LACS

Coordonnées en vigueur en janvier 2017.

Direction Régionale Afrique Centrale et des Grands Lacs
Boulevard de la Réunification, Ngoa-Ekellé
B.P. 8114 Yaoundé-Cameroun
Téléphone : +237 22 23 97 45

Télécopie : +237 22 22 87 59 Courriel : afrique-centrale@auf.org Site Web : http://ww.afrique-centrale.auf.org	
CNF de Bangui (CF) Université de Bangui, Avenue des Martyrs B.P. 2761, Bangui - Rép. Centrafricaine Téléphone: +236 21 07 95 23 Télécopie: +236 21 61 70 04 Courriel: info@cf.auf.org	**CNF de Lubumbashi (CD)** Université de Lubumbashi, Faculté de Médecine B.P. 1825, Lubumbashi – Rép. Démocratique du Congo Téléphone: +243 995 739 757 Courriel: info-lubumbashi@cd.auf.org
CNF de Brazzaville (CG) S/c Rectorat de l'Université Marien Ngouabi B.P. 69, Brazzaville – Congo Téléphone: +242 05 570 40 39 Courriel: info@cg.refer.org	**CNF de Ngaoundéré (CM)** Université de Ngaoundéré, 1er niveau de la bibliothèque centrale B.P. 454, Ngaoundéré – Cameroun Courriel: info@ndere.cm.auf.org
Antenne Afrique des Grands Lacs - CNF de Bujumbura (BI) Boulevard de l'Indépendance entre le boulevard de l'UPRONA et l'avenue Kunkiko B.P. 6934, Bujumbura – Burundi Téléphone: +257 22 24 16 38 Télécopie +257 22 24 16 43 Courriel: info@bi.auf.org	**CNF de N'Djamena (TD)** Rectorat de l'Université de N'Djamena, Avenue Mobutu, Quartier Kabalaye, Rez-de-chaussée B.P. 1117, N'Djamena – Tchad Téléphone: +235 22 51 50 89 Fax: +235 22 51 47 92 Courriel: info@td.refer.org
CNF de Kinshasa (CD) 44 avenue de la Démocratie (ex-Huilerie) Espace CEDESURK B.P. 14898 Gombe, I Kinshasa – Rép. démocratique du Congo Téléphone: +243 998 542 123 Courriel: info@cd.refer.org	**CNF de Yaoundé (CM)** Université de Yaoundé I, boulevard de la Réunification, à côté du Lycée Général Leclerc, Extension de la Faculté des arts, lettres et sciences humaines B.P. 8114, Yaoundé – Cameroun Téléphone: + 237 22 22 85 55 Courriel: info@cm.auf.org
CNF de Libreville (GA) Campus de l'Université Omar Bongo, Allée de Rectorat, 3e bâtiment à gauche B.P. 2105, Libreville – Gabon Téléphone: +241 01 44 45 09 Fax: +241 01 44 34 17 Courriel: info@ga.auf.org	